

# **U. F. R. LETTRES ET LANGUES**

**« Arts Lettres et Langues »**

**Licence Mention LETTRES**

**3<sup>ème</sup> année**

**Année Universitaire 2016-2017**

**Document à lire attentivement et à conserver**

## SOMMAIRE

### **I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues**

### **II- Présentation générale des études**

- A- Le déroulement de l'année universitaire
  - L'inscription administrative et l'inscription pédagogique
  - Les examens
  
- B- Le système LMD
  - B1- Les diplômes
  - B2- Le schéma type d'un diplôme
  - B3- L'Unité d'Enseignement d'Ouverture
  - B4- Le MOBIL
  
- C- Les stages
  
- D- Les certifications nationales
  - D1 – Le Certificat Informatique et Internet (C2I)
  - D2 – Le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES)
  
- E- La mobilité étudiante
  
- F –Les Clés de la réussite

### **III- Les études de LETTRES**

- A- Présentation de la filière
  - A1- Renseignements pratiques
  - A2- Organisation des études
  - A3- Débouchés de la filière
  
- B- Présentation de la Licence LETTRES
  - B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage
  - B2- Présentation de la Licence 3<sup>ème</sup> année (L3)
    - B2.1- Maquette du L3 S5
    - B2.2- Descriptif des enseignements du L3 S5
    - B2.3- Modalités de contrôle de connaissances du L3 S5
    - B2.4- Maquette du L3 S6
    - B2.5- Descriptif des enseignements du L3 S6
    - B2.6- Modalités de contrôle des connaissances du L3 S6

## **I. PRESENTATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE LETTRES ET LANGUES**

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **6** départements.

**6** départements. : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues.**

**3** filières : une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle) une filière **Droit-Langues** et une filière **Langues étrangères appliquées (LEA)**

### **Quelques chiffres**

A l'Université : 25 500 étudiants inscrits en 2015-2016 dont 3195 à l'UFR Lettres et Langues, 170 enseignants chercheurs, 24 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

### **La Direction de l'UFR**

Adresse : 3 Rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administrative : **GONZALEZ, Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

### **Le service de scolarité**

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur : les stages, conventions et les aides sociales

Responsable de la scolarité : WINZER, Jocelyne

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30  
Fermé le vendredi après-midi et le samedi**

### **Les départements pédagogiques**

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et secrétariats pédagogiques :

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
<b>Anglais</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:manuelle.bataille@univ-tours.fr">manuelle.bataille@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:anne.collicard@univ-tours.fr">anne.collicard@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:catherine.gratteau@univ-tours.fr">catherine.gratteau@univ-tours.fr</a>
<b>Espagnol – Portugais - Italien</b>	Bureau 08 - RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:augustine.semedo@univ-tours.fr">augustine.semedo@univ-tours.fr</a>
<b>Droit-Langues</b>	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:patricia.lacour@univ-tours.fr">patricia.lacour@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>L.E.A</b> (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr">aurelie.hannoun@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:patricia.msellati@univ-tours.fr">patricia.msellati@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:celine.debot@univ-tours.fr">celine.debot@univ-tours.fr</a>
<b>Lettres</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Sciences du langage</b>	Bureau 23 - RDC	<a href="mailto:dominique.moreau@univ-tours.fr">dominique.moreau@univ-tours.fr</a>
<b>Sociolinguistique et Didactique des Langues</b>	Bureau 23 - RDC	
<b><u>Spécialisations</u></b> <b>F.L.E.</b> (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	
<b><u>Parcours</u></b> <b>P.R.I.</b> (Politique et relations Internationales)	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>Arts du Spectacle</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:catherine.gratteau@univ-tours.fr">catherine.gratteau@univ-tours.fr</a>
<b>Italien</b>	Bureau 08 - RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
	<a href="#"><u>Bureau 207 - 2eme étage</u></a>	<a href="mailto:marielle.avice@univ-tours.fr">marielle.avice@univ-tours.fr</a> <b>(pour les étudiants d'échange)</b>

## **II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES**

### **A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE**

#### **L'inscription administrative et pédagogique**

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

**Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1<sup>er</sup> octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.**

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

#### **Les examens**

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

**La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.** Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

**L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.**

**Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.**

#### **► Régime particulier**

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...) peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 23 septembre 2016**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

### **B - LE SYSTEME L-M-D**

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

#### **B1 - Les diplômes**

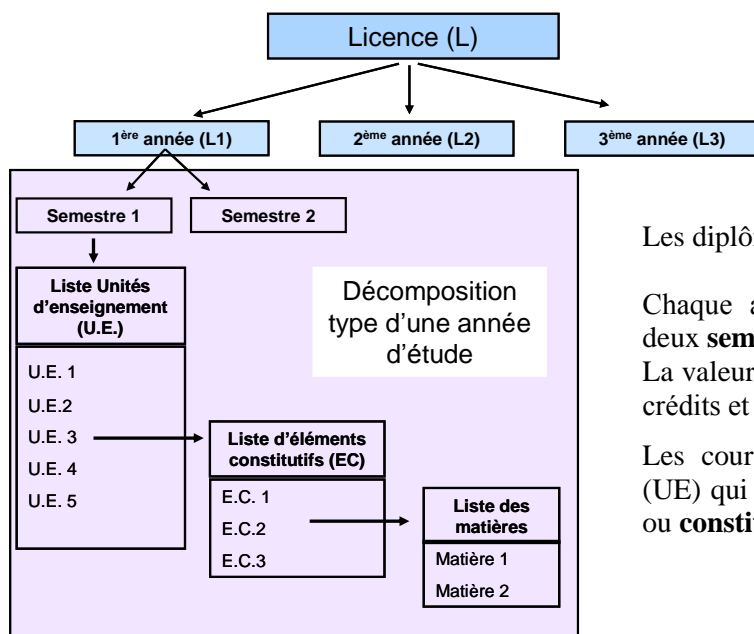
■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

## B2 - Le schéma type d'un diplôme



Les diplômes sont composés **d'années d'études**.

Chaque année d'études est ensuite décomposée en deux **semestres**.

La valeur en crédits européens d'un semestre est de 30 crédits et donc une année d'études vaut 60 crédits.

Les cours sont répartis en **unités d'enseignements** (UE) qui regroupent des **éléments pédagogiques** (EP) ou **constitutifs** (E.C) qui se décomposent en **matières**.

## B3 - L'Unité d'Enseignement d'Ouverture : une unité d'enseignement particulière

Cette unité d'enseignement spécifique est **OBLIGATOIRE**. Elle a une valeur de 3 crédits européens et concerne les semestres 2 à 6 de la licence. L'objectif de cet enseignement est : d'acquérir des compétences complémentaires (*Professionnalisation*), découvrir de nouveaux enseignements, préparer les certifications nationales (*CLES, C2I*), valider un parcours (*Ex : développement durable ou préparation aux métiers de l'enseignement*). Les UEO permettent également de conserver une LV2 ou d'augmenter le volume horaire en LV1 dispensé pour chaque semestre.

**Le défaut d'inscription ou une absence à l'examen de cette unité d'enseignement d'ouverture entraîne, comme pour tout autre type d'unité d'enseignement de votre année d'étude, un ajournement aux examens.**

Des dispositions particulières sont prévues pour les étudiants en double cursus au sein de l'Université. Renseignement sur le site internet ou auprès de votre scolarité.

La liste des UEO et leur descriptif sont consultables à partir du 1<sup>er</sup> septembre sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) Rubrique Formations – UE d'Ouverture

## **B4 - Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence**

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (*connaissance des cursus, débouchés et métiers*) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (au semestre 2 et au semestre 6),
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conférence métier, visite d'entreprise,...

Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.



### **Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.**

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et information concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. et la plateforme CELENE. **Il permet également de réaliser des stages.**

## **C- LES STAGES**

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, dans le cadre du MOBIL ou en choisissant certaines UEO (stage, découverte du milieu scolaire) ;**

La loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université ;
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.



**La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.**

### **QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE**

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



## **D- LES CERTIFICATIONS NATIONALES**

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

### **▶ Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1**

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.

**Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le [www.univ-tours.fr/formations/C2I](http://www.univ-tours.fr/formations/C2I)**



### **▶ Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES** **Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le [www.univ-tours.fr/formations/CLES](http://www.univ-tours.fr/formations/CLES)**

Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Education Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.



Ces certifications vous permettent de justifier d vos compétences en informatique ou en langue.

**Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseillées car ce sont des atouts sur vos CV et certains établissements les ont intégrées, par exemple, comme critères de sélection pour leur Master.**

## **E- LA MOBILITE ETUDIANTE**

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2<sup>ème</sup> année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) rubrique « International »,
- Des réunions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

**Vous pouvez bénéficier d'aides financières**

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : [internat@univ-tours.fr](mailto:internat@univ-tours.fr)



## **F- LES CLES DE LA REUSSITE**

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens à mes études », « Prendre conscience de mes compétences », « Comment prendre des notes »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) - Mèl : [clesdelareussite@univ-tours.fr](mailto:clesdelareussite@univ-tours.fr)



### III- LES ETUDES DE LETTRES

#### A- PRESENTATION DE LA FILIERE LETTRES

##### A1 - Renseignements pratiques

<b>Secrétariat pédagogique de la Filière Lettres</b>	<b>bureau 106</b>
	Christine Climent ( <a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a> ) 02 47 36 65 94
<b>Responsables pédagogiques de la Filière Lettres</b>	<b>Responsable de la filière Lettres</b> Christine Dupouy ( <a href="mailto:christine.dupouy@univ-tours.fr">christine.dupouy@univ-tours.fr</a> )
	<b>Licence 1</b>
	<b>Responsable parcours moderne</b> Marie-Paule Pilorge ( <a href="mailto:marie-paule.pilorge@univ-tours.fr">marie-paule.pilorge@univ-tours.fr</a> )
	<b>Responsable parcours classique</b> Diane Cuny ( <a href="mailto:diane.cuny@univ-tours.fr">diane.cuny@univ-tours.fr</a> )
	<b>Licence 2</b>
	<b>Responsable parcours moderne</b> Ludmila Charles -Wurtz ( <a href="mailto:ludmila.charles-wurtz@univ-tours.fr">ludmila.charles-wurtz@univ-tours.fr</a> )
	<b>Responsable parcours classique</b> Jocelyne Peigney ( <a href="mailto:jocelyne.peigney@univ-tours.fr">jocelyne.peigney@univ-tours.fr</a> )
	<b>Licence 3</b>
	<b>Responsable parcours moderne</b> Stephan Geonget ( <a href="mailto:stephan.geonget@univ-tours.fr">stephan.geonget@univ-tours.fr</a> )
	<b>Responsable parcours classique</b> Sophie Roesch ( <a href="mailto:sophie.roesch@univ-tours.fr">sophie.roesch@univ-tours.fr</a> )

<b>Responsables pédagogiques des départements de la Filière Lettres</b>	<b>Français</b> Jean-Jacques Tatin ( <a href="mailto:tatin-gourier@univ-tours.fr">tatin-gourier@univ-tours.fr</a> )
	<b>Littérature comparée</b> Philippe Chardin ( <a href="mailto:philippe.chardin@univ-tours.fr">philippe.chardin@univ-tours.fr</a> )
	<b>Latin</b> Elisabeth Gavaille ( <a href="mailto:elisabeth.gavaille@univ-tours.fr">elisabeth.gavaille@univ-tours.fr</a> )
	<b>Grec</b> Diane Cuny ( <a href="mailto:diane.cuny@univ-tours.fr">diane.cuny@univ-tours.fr</a> )
	<b>Linguistique</b> Sylvester Osu ( <a href="mailto:sylvester.osu@univ-tours.fr">sylvester.osu@univ-tours.fr</a> )
	<b>Langue vivante</b> voir départements concernés

<b>Responsables pédagogiques des Parcours additionnels de renforcement</b>	<b>Parcours Arts du spectacle</b>
	Marion Chenetier (marion.chenetier@univ-tours.fr)
	<b>Parcours Relations internationales</b>
	Elizabeth Sheppard (elizabeth.sheppard@univ-tours.fr)
	<b>Parcours Allemand</b>
	Alain Bideau (alain.bideau@univ-tours.fr)
	<b>Parcours Italien</b>
François Bouchard (francois.bouchard@univ-tours.fr)	
<b>Parcours FLE</b>	
Michel Wauthion (michel.wauthion@univ-tours.fr)	

## A2 – Organisation des études et débouchés

### 1) Le parcours Lettres classiques

#### **Les Lettres classiques à Tours, dans leur contexte régional et national**

Le parcours «Lettres classiques», implanté à l'Université de Tours depuis près de quarante ans, offre un cursus complet (de la 1<sup>re</sup> année d'études jusqu'au doctorat inclus) et une préparation aux concours du CAPES et de l'Agrégation. La formation proposée à Tours est unique dans la région Centre-Ouest, puisqu'un véritable cursus de ce type n'existe plus au Mans, à Orléans, ou même Angers. Elle a également vocation à accueillir les étudiants issus des classes préparatoires littéraires de la région.

Sur le plan de la recherche en Sciences de l'Antiquité, le rayonnement et le dynamisme de Tours se manifestent dans l'organisation régulière de colloques internationaux, assortis de publications — en grec sur le roman antique, l'alimentation ou la patristique, — en latin sur le genre épistolaire antique et ses prolongements européens et sur la religion romaine.

#### **Le parcours Lettres classiques (L1, L2, L3)**

Au sein de la Licence mention Lettres, le parcours « Lettres classiques » offre une formation pluridisciplinaire, axée sur les bases de notre culture et un contact direct avec ses textes fondateurs. Il propose de compléter et consolider les connaissances de langue et de littérature (français, latin et grec) avec l'éclairage de la civilisation gréco-latine : mythologie et religion, institutions, histoire des mentalités.

L'étude du grec et l'accent mis sur la culture antique (les « humanités ») occupent ici la place que tient la littérature comparée dans le parcours « Lettres modernes ».

Est prévu le cas d'étudiants n'ayant pas pratiqué dans le secondaire le latin ou le grec, voire ni l'un ni l'autre : il existe dans chacune des deux langues anciennes un niveau « avancé » et un niveau « grand débutant », qui se rejoignent en 2<sup>e</sup> et surtout en 3<sup>e</sup> année.

Depuis la réforme LMD, cette formation intègre l'enseignement d'une langue vivante obligatoire.

#### **Poursuite d'études dans le parcours Lettres classiques (M1/M2, Doctorat)**

Au niveau du Master spécialité « Lettres » (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, dites M1 et M2), la formation « Lettres classiques » propose un approfondissement de la culture antique, dans la double perspective de la Recherche et d'une préparation aux Concours d'enseignement du second degré : traduction et analyse d'auteurs anciens dans leur contexte esthétique, idéologique et historique ; formation à l'édition de textes anciens (ecdotique).

Le doctorat (6e, 7e et 8e année d'études, voire plus) fait partie de l'École doctorale « Sciences de l'Homme et de la Société », filière « Pratiques culturelles ».

Les enseignants-chercheurs, latinistes et hellénistes, qui dirigent les travaux de recherche sont rattachés à l'un des trois laboratoires suivants à l'Université de Tours :

- ICD (Interactions culturelles et discursives), Équipe d'accueil 6297
- CESR (Centre d'études supérieures de la Renaissance), UMR 7323
- CETHIS (Centre tourangeau d'histoire et d'étude des sources), Équipe d'accueil 6298

## **2) Le parcours Lettres modernes**

### **Le parcours Lettres modernes (L1, L2, L3)**

Au sein de la Licence « Arts, Lettres et Langues », le parcours Lettres Modernes de la mention Lettres propose un enseignement orienté vers la littérature et la langue, général pour la première année, plus spécialisé dans la poursuite du cursus. L'ensemble permet d'acquérir une solide connaissance de la culture et de la littérature françaises, des outils méthodologiques qui permettent leur analyse, de la langue dans ses principes théoriques et pratiques. Ce parcours comprend également une langue ancienne (ou ADS) et une langue vivante.

### **Poursuite d'études dans le parcours Lettres modernes (M1, M2, doctorat)**

Le Master permet un approfondissement des connaissances en direction de la Recherche (initiation à la recherche, rédaction d'un mémoire), en direction des métiers de l'enseignement avec une préparation aux Concours de l'enseignement du second degré (CAPES, Agrégation). Le doctorat adossé aux équipes de recherche spécifiques à l'université de Tours constitue une véritable spécialisation.

## **3) Parcours additionnels de renforcement**

Les parcours additionnels de renforcement sont ouverts aux étudiants qui en font la demande. Ils comportent 6 heures de cours de spécialisation par semaine et constituent un solide complément de formation. Ils permettent aux étudiants, en fonction de leurs intérêts et de leurs projets universitaires ou professionnels, de bénéficier d'une formation plus spécialisée.

Ces parcours additionnels de renforcement sont au nombre de 5 : quatre accessibles dès le L1, un accessible uniquement aux étudiants de L3 :

### **Parcours Arts du spectacle : (ouvert aux L1-L2-L3)**

Le parcours « Arts du spectacle », ouvert aux étudiants de Lettres et de Langues propose sur trois ans une formation aux quatre disciplines artistiques suivantes : théâtre, cinéma, danse et musique. Le cursus, qui mêle ateliers pratiques, histoire et théorie des disciplines, analyse des spectacles, études des oeuvres et des auteurs, répond à un triple objectif.

Basé sur l'interdisciplinarité, il apporte d'abord un complément culturel et artistique à la formation principale. En s'ouvrant sur la pédagogie et la didactique du théâtre et du cinéma, il permet ensuite aux étudiants qui envisagent de s'inscrire aux masters « Métiers de l'enseignement » de candidater aux postes d'enseignement théâtre ou cinéma, dans le cadre des dispositifs d'éducation artistique et culturelle de l'Éducation Nationale.

Enfin, parce qu'il donne une connaissance générale approfondie des arts du spectacle et des problématiques contemporaines qui traversent le champ artistique, et qu'il insère dans le parcours trois cours pré-professionnalisant (didactique et pédagogie du théâtre et du cinéma, droit des auteurs et des associations), il est fortement conseillé aux étudiants désireux de poursuivre leurs études dans le Master professionnel « Culture et médiation des arts du spectacle »

### **Politiques et Relations Internationales : (ouvert aux L1-L2-L3)**

Le Parcours « Politiques et Relations Internationales » se propose d'offrir sur trois ans une formation complémentaire au choix disciplinaire de l'étudiant. L'objectif du parcours est triple. D'une part, il offre une ouverture culturelle par une approche transversale des problématiques du monde contemporain.

D'autre part, il renforce la formation interdisciplinaire offerte par l'université François-Rabelais. Enfin, l'ouverture internationale est un engagement central du parcours.

Une partie importante des enseignements est donc dispensée en anglais. En fonction de la part des effectifs maîtrisant une seconde langue étrangère et des propositions ultérieures des enseignants, il est envisagé d'offrir, à partir du troisième semestre, des modules dans d'autres langues.

Sans exclusive d'un choix lié à sa formation principale, le parcours entend aider l'étudiant à s'ouvrir la possibilité d'une éventuelle poursuite d'études supérieures vers les formations suivantes:

les concours de recrutement des fonctions publiques territoriales et d'État;

les concours d'entrée dans les Instituts d'études politiques;

les concours d'entrée des écoles de journalisme ;

la poursuite d'études Masters de relations internationales.

les concours d'entrée dans les Instituts d'études politiques;

les concours d'entrée des écoles de journalisme ;

la poursuite d'études Masters de relations internationales.

### **Parcours Allemand :** (ouvert aux L1-L2-L3)

Le parcours « Allemand » permet à des étudiants désireux de renforcer leurs compétences en langue et en culture allemandes de le faire. L'enseignement est constitué de trois blocs : un bloc de langue, un bloc de traduction et, au choix, un bloc d'histoire des pays germanophones, un bloc de littérature en langue allemande ou un bloc d'allemand juridique (ce dernier bloc étant réservé aux étudiants de la spécialité Droit-Langues).

### **Parcours Italien :** (ouvert aux L1-L2-L3)

Le parcours Italien est ouvert aux étudiants de toute provenance désireux de s'initier à l'étude de la langue et de la culture italiennes ou de renforcer leurs compétences dans ces domaines culturels. Les étudiants débutants en langue italienne sont encadrés de manière spécifique. Ils bénéficient de cours d'initiation et de soutien qui leur permettent de se mettre à niveau dans le courant du premier semestre.

A cet effet, tous les cours du premier semestre sont assurés en français. A partir du deuxième semestre, les enseignants veillent à assurer un passage progressif à un usage systématique de la langue italienne. Ce parcours permet aux étudiants d'accéder aux concours de la fonction publique et aux secteurs d'activité suivants : enseignement, traduction, interprétariat, médiation culturelle, édition, recherche.

### **Français Langue Étrangère (F.L.E.)**

(Ouvert uniquement aux L3)

La spécialisation F.L.E. de la licence constitue une première formation en didactique, pour les étudiants de licence intéressés par l'enseignement du français et/ou des langues. Cela constitue également un préalable pour toute candidature dans un Master Recherche ou Professionnel orienté sur le F.L.E./S (Français Langue Étrangère et/ou Seconde), notamment dans le master Sociolinguistique et Didactique, en présence ou à distance.

Cette formation s'adresse aux étudiants désireux enseigner une langue étrangère ou seconde (dont le français en particulier, en France ou à l'étranger) ou se spécialiser dans les domaines de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique.

Le programme vise à découvrir et/ou approfondir les principales notions opératoires dans ces domaines.

On abordera ainsi les aspects sociolinguistiques, institutionnels, historiques et méthodologiques de l'enseignement des langues en général et du français langue étrangère en particulier.

Les enseignements portent sur la sociolinguistique, la didactique, la linguistique dans l'enseignement du F.L.E. et des langues, la littérature et civilisation francophones ou encore l'apprentissage d'une langue nouvelle.

La spécialisation F.L.E. permet d'apprendre à situer et évaluer des méthodologies d'enseignement/apprentissage et des pratiques didactiques au regard des différents courants méthodologiques en didactique des langues et d'être capable de les analyser au regard de situations sociolinguistiques et didactiques diversifiées. Elle permet aussi de connaître l'histoire de la didactique des langues dans ses grandes lignes, de s'initier aux problématiques de la littérature francophone ainsi que de connaître les principales méthodologies d'analyse et notions en linguistique, ou d'envisager, sous un angle linguistique, les difficultés qui se posent à l'apprentissage d'une langue.

## **B - PRESENTATION DE LA LICENCE LETTRES**

### **B1 - Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université François-Rabelais de Tours applicables aux étudiants de Licence**

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national.

Celles-ci font l'objet d'un affichage à chaque début d'année universitaire. Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement **au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

**Mode de contrôle – Sessions - Information** (article 3 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments constitutifs (EC), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage.

Il n'y a pas d'inscription aux examens du rattrapage. L'inscription est automatique pour tous les étudiants autorisés à composer.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

#### **Dispositions exceptionnelles**

*En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CF.VU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».*

*Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.*

**Anonymat des copies** (cf. article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

**Capitalisation – Compensation - Report de notes - Validation** (cf. article 5 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) qui peuvent rassembler différents éléments constitutifs (EC).

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés.

L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.  
Il est impossible d'attribuer une note à un élément constitutif ou à une unité d'enseignement s'ils sont déjà acquis par validation d'acquis.

Toutefois, pour les étudiants de Licence venant d'autres Universités françaises poursuivant leurs études dans la même mention (et la même spécialité pour les langues) la commission pédagogique, doit reporter la note du ou des semestres acquis par l'étudiant. La commission, souveraine, est libre de reporter ou non les notes des éléments constitutifs ou éléments constitutifs européens si l'étudiant n'a pas obtenu l'intégralité d'un semestre.

Le semestre est validé par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le semestre validé est capitalisé et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).

L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent.

Il n'est pas possible de renoncer au bénéfice de cette compensation pour améliorer son résultat.

L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque filière définit pour tous les éléments constitutifs ce qu'elle considère comme une épreuve obligatoire. Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

**Règles de progression** (article. 6 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

L'inscription administrative étant annuelle : l'étudiant s'inscrit administrativement en Licence 1<sup>ère</sup> année (S1 + S2), puis en Licence 2<sup>ème</sup> année (S3 + S4), et enfin en Licence 3<sup>ème</sup> année (S5 + S6)

**- L'étudiant ayant validé son année d'inscription (soit par validation des deux semestres, soit par compensation entre les deux semestres), est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.**

**Pour l'étudiant ne remplissant pas ces conditions :**

Sauf s'il renonce au bénéfice de cette procédure, l'étudiant :

- Est autorisé à s'inscrire dans la deuxième année de Licence (S3 et S4), s'il a capitalisé au moins 70% des coefficients des UE de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de Licence (S5 et S6), s'il a validé la première année de Licence (L1) et a capitalisé au moins 80% des coefficients des UE de L2.
- En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante. La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.  
En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

**Jury** (cf. article 7 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Un jury est nommé par année d'études.

Il délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque année. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

**Délivrance du diplôme de Licence** (cf.. article 8 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

La délivrance du diplôme et du grade de Licence est prononcée après délibération du jury.

Le calcul de la validation de la Licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années **et à condition que l'étudiant ait validé chacune des trois années.** Le grade de Licence confère 180 crédits (ECTS).

**Mentions de réussite** (cf.. article 9 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de Licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de Licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

**Publication des résultats, communication des copies** (cf. article 10 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'Environnement Numérique de Travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et, dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

#### **AVERTISSEMENT**

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

**Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire** et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.



## B2- Présentation de la licence 3ème année (L3)

Nom du responsable d'année : Monsieur Stephan Geonget

5ème SEMESTRE (S5)									
SANS parcours additionnels									
Parcours Lettres Modernes					Parcours Lettres Classiques				
Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD	Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD
<b>UE 50 Outils de com.</b>	<b>1</b>	<b>3</b>			<b>UE 50 Outils de com.</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Langue vivante	2	3		24	EC1 : Langue vivante	2	3		24
<b>UE 51 Projet professionnel</b>	<b>1</b>	<b>3</b>			<b>UE 51 Projet professionnel</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC Ouverture	1	3		20	EC Ouverture	1	3		20
<b>UE 52 Littérature française</b>	<b>2</b>	<b>8</b>			<b>UE 52 Littérature française</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	1	2	12	24	EC1 : Analyse d'œuvres A	1	4	12	24
EC2 : Analyse d'œuvres B	1	2		24					
EC3 : Discours critique	1	2	12						
EC4 : Pratiques de la lecture	1	2	12						
<b>UE 53 Langue française</b>	<b>2</b>	<b>6</b>			<b>UE 53 Langue française *</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		
EC1 : Linguistique française	1	3		18	EC1 : Linguistique française	1	4		18
EC2 : Ancien français	1	3		18	EC2 : Ancien français	1	4		18
<b>UE 54 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>6</b>			<b>UE 54 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
Latin (av. ou déb.) ou grec					EC1 : Linguistique latine	1	2	6	6
1) Latin avancé :					EC2 : Version et Thème latin	1	2		18
EC1 : Version latine	1	3		12	EC3 : Linguistique grecque	1	2	6	6
EC2 : Rome par les textes	1	3	6	6	EC4 : Version grecque	1	2		18
2) Latin débutant	2	6		24					
3) Grec									
EC1 : Version grecque	1	3		18					
EC2 : Auteur grec (prose)	1	3	6	6					
<b>UE 55 Littérature comparée</b>	<b>1</b>	<b>4</b>			<b>UE 55 Littérature ancienne</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
EC1 : Littérature comparée	1	4	12	24	EC1 : Auteur latin (poésie)	1	2	6	6
					EC2 : Auteur latin (prose)	1	2	6	6
					EC3 : Auteur grec (poésie)	1	2	6	6
					EC4 : Auteur grec (prose)	1	2	6	6
		30					30		

\*(1 EC au choix)

5ème SEMESTRE (S5)									
AVEC parcours additionnels									
Parcours Lettres Modernes					Parcours Lettres Classiques				

Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD	Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD
<b>UE 50 Outils de com.</b>	<b>1</b>	<b>1</b>			<b>UE 50 Outils de com.</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		
EC1 : Langue vivante	2	1		24	EC1 : Langue vivante	2	1		24
<b>UE 52 Littérature française</b>	<b>2</b>	<b>7</b>			<b>UE 52 Littérature française</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	1	2	12	24	EC1 : Analyse d'œuvres A	1	3	12	24
EC2 : Analyse d'œuvres B	1	1		24					
EC3 : Discours critique	1	2	12						
EC4 : Pratiques de la lecture	1	2	12						
<b>UE 53 Langue française</b>	<b>2</b>	<b>6</b>			<b>UE 53 Langue française *</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		
EC1 : Linguistique française	1	3		18	EC1 : Linguistique française	1	4		18
EC2 : Ancien français	1	3		18	EC2 : Ancien français	1	4		18
<b>UE 54 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>6</b>			<b>UE 54 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
Latin (av. ou déb.) ou grec					EC1 : Linguistique latine	1	2	6	6
1) Latin avancé :					EC2 : Version et Thème latin	1	2		18
EC1 : Version latine	1	3		12	EC3 : Linguistique grecque	1	2	6	6
EC2 : Rome par les textes	1	3	6	6	EC4 : Version grecque	1	2		18
2) Latin débutant	2	6		24					
3) Grec									
EC1 : Version grecque	1	3		18					
EC2 : Auteur grec (prose)	1	3	6	6					
<b>UE 55 Littérature comparée</b>	<b>1</b>	<b>4</b>			<b>UE 55 Littérature ancienne</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
EC1 : Littérature comparée	1	4	12	24	EC1 : Auteur latin (poésie)	1	2	6	6
					EC2 : Auteur latin (prose)	1	2	6	6
					EC3 : Auteur grec (poésie)	1	2	6	6
					EC4 : Auteur grec (prose)	1	2	6	6
<b>UE 56 Parcours à choix</b>	<b>1</b>	<b>6</b>			<b>UE 56 Parcours à choix</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		
		30					30		

\*(1 EC au choix)

6ème SEMESTRE (S6)									
SANS parcours additionnels									
Parcours Lettres Modernes					Parcours Lettres Classiques				
Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD	Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD
<b>UE 60 Outils de com.</b>	<b>1</b>	<b>4</b>			<b>UE 60 Outils de com.</b>	<b>1</b>	<b>4</b>		
EC1 : Langue vivante	2	3		24	EC1 : Langue vivante	2	3		24
EC2 : Compétences numér.	1	1		6	EC2 : Compétences numér.	1	1		6
<b>UE 61 Projet prof.</b>	<b>1</b>	<b>3</b>			<b>UE 61 Projet prof.</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
MOBIL			2	4	MOBIL			2	4
EC Ouverture	1	3		20	EC Ouverture	1	3		20
<b>UE 62 Litt.française</b>	<b>2</b>	<b>8</b>			<b>UE 62 Litt.française</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	2	4	12	24	EC1 : Analyse d'œuvres A	1	4	12	24
EC2 : Bible et mythes	1	2		12					
EC3 : à choix									
EC3a : Création littéraire	1	2		12					
EC3b : Littérature jeunesse	1	2		12					
EC3c : Cinéma	1	2		12					
<b>UE 63 Langue française</b>	<b>2</b>	<b>6</b>			<b>UE 63 Langue française</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		
EC1 : Gramm. et stylistique	1	3		24	EC1 : Gramm. et stylistique	1	3		24
EC2 : Histoire de la langue	1	3		18	EC2 : Histoire de la langue	1	3		18
<b>UE 64 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>6</b>			<b>UE 64 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
Latin (av. ou déb.) ou grec					EC1 : Linguistique latine	1	2	6	6
1) Latin avancé					EC2 : Version et Thème lat.	1	2		18
EC1 : Version latine	1	3		12	EC3 : Thème grec	1	2	6	6
EC2 : Rome par les textes	1	3	6	6	EC4 : Version grecque	1	2		12
2) Latin déb.	2	6	12	12					
3) Grec									
EC1 : Version grecque	1	3		12					
EC2 : Auteur grec (poésie)	1	3	6	6					
<b>UE 65 Litt.comparée</b>	<b>2</b>	<b>3</b>			<b>UE 65 Litt.ancienne</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
EC1 : Littérature comparée	1	3	12	24	EC1 : Auteur latin (poésie)	1	1	6	6
					EC2 : Auteur latin (prose)	1	1	6	6
					EC3 : Auteur grec (poésie)	1	2	6	6
					EC4 : Auteur grec (prose)	1	2	6	6
					EC5 : Textes thémat.latins	1	2		12
		30					30		

\*(1 EC au choix)

**6ème SEMESTRE (S6)**

**AVEC parcours additionnels**

<b>Parcours Lettres Modernes</b>					<b>Parcours Lettres Classiques</b>				
Eléments pédagogiques	Coef	ECTS	CM	TD	Eléments pédagogiques	Coef	ECTS	CM	TD
<b>UE 60 Outils de comm.</b>	<b>1</b>	<b>2</b>			<b>UE 60 Outils de comm.</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		
EC1 : Langue vivante	1	1		24	EC1 : Langue vivante	1	1		24
EC2 : Compétences numériques	1	1		6	EC2 : Compétences numériques	1	1		6
<b>UE 61 Projet professionnel</b>					<b>UE 61 Projet professionnel</b>				
MOBIL			<b>2</b>	4	MOBIL			<b>2</b>	4
<b>UE 62 Littérature française</b>	<b>2</b>	<b>7</b>			<b>UE 62 Littérature française</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	2	3	12	24	EC1 : Analyse d'œuvres A	2	3	12	24
EC2 : Bible et mythes	1	2		12					
EC3 : à choix									
EC3a : Création littéraire	1	2		12					
EC3b : Littérature jeunesse	1	2		12					
EC3c : Cinéma	1	2		12					
<b>UE 63 Langue française</b>	<b>2</b>	<b>6</b>			<b>UE 63 Langue française *</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		
EC1 : Grammaire et stylistique	1	3		24	EC1 : Grammaire et stylistique	1	3		24
EC2 : Histoire de la langue	1	3		18	EC2 : Histoire de la langue	1	3		18
<b>UE 64 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>6</b>			<b>UE 64 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
Latin (av.ou déb.) ou grec					EC1 : Linguistique latine	1	2	6	6
1) Latin avancé :					EC2 : Version et Thème latin	1	2		18
EC1 : Version latine	1	3		12	EC3 : Thème grec	1	2	6	6
EC2 : Rome par les textes	1	3	6	6	EC4 : Version grecque	1	2		12
2) Latin débutant	2	6	12	12					
3) Grec									
EC1 : Version grecque	1	3		12					
EC2 : Auteur grec (poésie)	1	3	6	6					
<b>UE 65 Littérature comparée</b>	<b>2</b>	<b>3</b>			<b>UE 65 Littérature ancienne</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
EC1 : Littérature comparée	1	3	12	24	EC1 : Auteur latin (poésie)	1	1	6	6
					EC2 : Auteur latin (prose)	1	1	6	6
					EC3 : Auteur grec (poésie)	1	2	6	6
					EC4 : Auteur grec (prose)	1	2	6	6
					EC5 : Textes et thématiques latins	1	2		12
<b>UE 66 Parcours à choix</b>	<b>1</b>	<b>6</b>			<b>UE 66 Parcours à choix</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		
		30					30		

\*(1 EC au choix)

## B2 -2-DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

### 5ème SEMESTRE (S5)

#### **UE 50 – Outils de communication :**

##### **EC1 : Langue vivante**

TD : 2 h

(Voir les secrétariats concernés)

*Modalités d'évaluation :*

*contrôle continu*

#### **UE 51 – Projet professionnel**

**EC : ouverture**

*Modalités d'évaluation :*

*contrôle continu*

#### **UE 52 – Littérature française**

##### **EC1 : Analyses d'œuvres A**

**Pierre Pasquier**

*Le grand théâtre du monde*

Le *theatrum mundi* constitue une des figures majeures de l'imaginaire à l'âge baroque. Cette figure permet aux hommes du premier XVII<sup>e</sup> siècle de se représenter le monde et donc d'essayer d'appréhender et de comprendre l'univers. Elle leur permet aussi de se représenter l'art du théâtre, de réfléchir tant sur ses procédures dramaturgiques et techniques que sur les structures sociales de sa pratique en reconsidérant ainsi, en particulier, le statut moral et esthétique du comédien dans la société urbaine. La méditation sur le *theatrum mundi* se situe ainsi à l'intersection de certaines des tendances les plus marquantes de la pensée baroque, telles la conviction que les apparences sensibles sont trompeuses, la certitude que le monde est quasiment inconnaissable ou l'intuition que la vie humaine constitue un spectacle se déroulant sous le regard de Dieu.

##### **CM 1h**

*Du grand théâtre du monde au monde des comédiens*

##### **TD 2h**

*Theatrum mundi et théâtre dans le théâtre*

Pierre Corneille, *L'illusion comique* (édition indifférente, sauf éditions à l'usage des élèves du secondaire)

Jean Rotrou, *Le Véritable Saint Genest* (édition Emmanuelle Hénin et François Bonfils, GF)

*Éléments de bibliographie*

Georges Forestier, *Le théâtre dans le théâtre sur la scène française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Droz, 1981 (collection Titre courant, chez le même éditeur, 1996).

Georges Forestier, *L'esthétique de l'identité dans le théâtre français (1550-1680) : le déguisement et ses avatars*, Droz, 1988.

*Modalités d'évaluation:*

*une note de contrôle continu correspondant à un exposé oral réalisé en TD  
et une note correspondant à l'examen final écrit portant à la fois sur le CM et le TD.*

*2e session : voir le tableau en fin de livret*

## **EC2 : Analyses d'œuvres B**

**Hélène Michon** (TD 2h)

Ce TD étudiera la représentation des passions dans trois pièces de Racine, *Andromaque*, *Bérénice* et *Phèdre*. Les étudiants utiliseront l'édition de leur choix mais prendront connaissance des notices et apparats critique de l'édition de La Pléiade, procurée par Georges Forestier, Gallimard, 1999.

Modalités d'évaluation :

*contrôle continu : commentaire de texte*

*2e session : voir le tableau en fin de livret*

**Rémi Jimenes** (TD 2h)

C'est en 1534, au retour de son premier voyage en Italie, que Rabelais publie sa seconde œuvre romanesque, *Gargantua*, dans laquelle il relate la jeunesse du père de Pantagruel. Sous des abords grotesques, parodiques, volontiers truculents, cette geste de géants décrit la société de la première renaissance française et les milieux qui sont familiers à l'auteur : la société des étudiants parisiens, les paysages du Chinonais... Le *Gargantua* aborde ainsi quelques-uns des principaux thèmes de la pensée humaniste : éducation, guerre, religion. En l'analysant à la lumière du contexte éditorial, historique et esthétique du temps, on tâchera de mettre en évidence la portée de ce texte essentiel de la Renaissance française.

L'édition au programme est celle établie par Mireille Huchon : François Rabelais, *Gargantua*, Gallimard (coll. Folio), 2007 (isbn : 978-2070317366)

Modalités d'évaluation :

*contrôle continu : commentaire de texte*

*2e session : voir le tableau en fin de livret*

## **EC3 : Discours critiques (CM 1h)**

**Ludmila Charles**

Le cours s'attache à retracer l'histoire de quelques concepts critiques fondamentaux : la description, le personnage, le narrateur, etc. Il s'agit de repérer leur origine (la description, par exemple, est d'abord interprétée comme une figure de rhétorique et a partie liée avec l'éloge) et de saisir la façon dont la théorie critique s'est emparée de ces objets au fil des siècles (on ne pense pas le personnage de la même façon avant et après la Révolution française).

Pour ce faire, le cours s'appuie constamment sur des textes (photocopiés et distribués à chaque séance) : des textes critiques, bien sûr (articles de l'*Encyclopédie*, extraits d'ouvrages théoriques), mais aussi, et surtout, des textes littéraires qui jouent – et se jouent – des codes propres à chacun de ces objets.

Ainsi, on s'attardera sur la façon dont les descriptions de la pieuvre, dans le roman de Hugo intitulé *Les Travailleurs de la mer*, déçoivent délibérément les attentes du lecteur critique, proposant en définitive une représentation de l'irreprésentable qui remet en cause les catégories mêmes de la connaissance ; ou encore sur telle ou telle description de Claude Simon, dans *Leçon de choses*, où l'attention extrême portée aux détails les plus infimes crée un effet de sidération et réintroduit, paradoxalement, un point de vue subjectif dans ce qui est apparemment une simple liste de choses.

### **Bibliographie**

- R. Barthes *et alii*, *Littérature et Réalité*, Seuil, « Points Littérature », 1982.
- R. Barthes *et alii*, *Poétique du récit*, Seuil, « Points Sciences Humaines », 1977.
- G. Genette (dir.), *Esthétique et Poétique*, Seuil, « Points Essais », 1992.
- G. Genette, *Figures III*, Seuil, « Poétique », 1972.
- Ph. Hamon, *Du Descriptif*, Hachette, « Supérieur », 1993.
- Ph. Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, Seuil, « Poétique », 1975.

Modalités d'évaluation

*Régime général, R.S.E. : l'examen terminal, d'une durée de 2 heures, consistera en un commentaire de texte ou en un exercice bref obéissant à la logique de la dissertation.*

*2e session voir le tableau en fin de livret*

## **EC4 : Pratiques de la lecture**

**Philippe Dufour** (CM 1h)

Ce cours s'articule en deux volets. Le premier, théorique, s'intéresse à la réception des œuvres : comment les a-t-on lues ? On privilégiera les réactions du premier public, particulièrement sensible à la force dérangeante des grandes œuvres, laquelle s'estompe quand celles-ci deviennent des classiques. Le second volet consistera à interroger les œuvres elles-mêmes pour voir comment elles construisent un discours des valeurs, dérangeant l'horizon d'attente social et esthétique d'une époque. Pour ce faire, on prendra appui sur un roman, Stendhal, *Le Rouge et le noir*, Gallimard, collection « Folio ».

## **UE 53 - Langue française**

**EC1 : Linguistique** : linguistique française, pragmatique (TD 1h 30)

**Philippe Planchon**

En nous appuyant sur les travaux d'Austin, Searle et Grice, on tente de répondre à des questions telles que : Que faisons-nous quand nous parlons ? Que disons-nous exactement quand nous parlons ? Quelles sont les conditions d'interprétation des énoncés selon la situation de production et d'interlocution ? Différents principes discursifs et argumentatifs sont ainsi abordés à travers les notions d'acte de langage, de contexte, de force illocutoire ou encore d'implicite, afin de caractériser les processus de production et d'interprétation des énoncés en contexte.

### *Repères bibliographiques :*

Garric & Calas, 2007, Introduction à la pragmatique, Paris, Hachette.

Maingueneau, 2001, Pragmatique pour le discours littéraire, Paris, Nathan Université.

Kerbrat-Orecchioni, 1986, L'implicite, Paris, Armand Colin.

### Modalités d'évaluation :

*Contrôle continu*

*2<sup>e</sup> session : voir le tableau en fin de livret*

**EC2 : Ancien Français** (TD 2h)

**Carine Giovenal**

Le cours introduira la technique de l'étude phonétique des mots dans le passage du latin au français. Il abordera aussi les sujets principaux de morphologie et syntaxe.

La discussion de ces phénomènes sera encadrée dans une présentation historique des phénomènes qui ont caractérisé le passage du latin à la langue vernaculaire et des principaux dialectes de l'ancien français. L'étude théorique sera accompagnée de la lecture et traduction d'une série de textes exemplaires.

### Bibliographie :

N. Laborderie, *Précis de phonétique historique*, 2<sup>e</sup> édition, Armand Colin, 2012 ;

C. Thomasset-K. Ueltschi, *Pour lire l'ancien français*, Armand Colin, 2007 ;

G. Hasenohr, *Introduction à l'ancien français de Guy Raynaud de Lage*, Paris, SEDES, 1990 ;

R. Guillot, *L'épreuve d'ancien français aux concours – fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008.

### Modalités d'évaluation :

*Contrôle continu*

*2<sup>e</sup> session : voir le tableau en fin de livret*

## UE 54 – différente selon le parcours choisi

### PARCOURS LETTRES MODERNES

## UE 54 – Langue ancienne : latin ou grec

### LATIN

**N.B. Les étudiants qui viennent de classes préparatoires ou d'autres universités sont invités à prendre contact avec le responsable d'année, lors de la réunion de rentrée, afin de déterminer le cursus qui leur convient.**

#### 1°) Cursus « avancés »

**EC1 : Version latine (TD 12h/semestre)**

**Sophie Roesch**

Poursuite du programme systématique de révisions grammaticales et entraînement régulier à l'exercice de la version, dans la perspective éventuelle des concours (agrégation). Cours commun avec le parcours Lettres classiques.

Compétences à acquérir : grammaire par les textes, pratique de la traduction.

Grammaire de référence : GASON, BAUDIFFIER, THOMAS, *Précis de grammaire des Lettres latines*, coll. R. Morisset, Magnard.

Syntaxe : ERNOUT et THOMAS ; *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.

*Modalités d'évaluation :*  
*examen terminal écrit (version avec dictionnaire,*  
*en 4h à la 1<sup>ère</sup> session, en 3h à la 2<sup>e</sup>).*

**EC2 : Rome par les textes (6h CM - 6h TD/semestre)**

**Elisabeth Gavoille**

Étude thématique de la littérature et de la civilisation sur textes traduits.

Compétences à acquérir : connaissance de la culture latine par les textes.

**Programme du semestre : « Le théâtre à Rome »**

Importance du théâtre dans la civilisation romaine ; les différentes formes de spectacles comiques ("palliata" à la grecque et "togata" à la romaine, atellane, mime) et de spectacles mythologico-tragiques (tragédie, pantomime) ; commentaire d'extraits distribués en cours.

Bibliographie :

F. DUPONT, *L'Acteur roi ou Le théâtre dans la Rome antique*, Les Belles Lettres, 1985

F. DUPONT, *Le théâtre latin*, Armand Colin, coll. Cursus, 1988.

J.-C. DUMONT & M.-H. FRANÇOIS-GARELLI, *Le théâtre à Rome*, Le Livre de Poche série Antiquité, 1988.

*Modalités d'évaluation :*  
*à la 1<sup>ère</sup> session, examen terminal écrit (2h) ;*  
*à la 2<sup>e</sup> session, examen terminal oral.*

Ou bien :

#### 2°) Cursus « débutants »

**EC Initiation au latin (TD 24h/semestre)**

**Déborah Roussel - Carine Giovenal**

Poursuite du programme d'apprentissage et initiation à la version latine. Manuel utilisé : S. Deléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système, Manuel pour grands débutants I*, éd. SEDES (programme du S5 : leçons 16 à 19). Ce cours comprendra des notions d'histoire romaine et de littérature latine : les Flaviens et les Antonins ; Tacite, Pline le Jeune et Suétone.



Modalités d'évaluation :  
1<sup>ère</sup> session : contrôle continu écrit ;  
2<sup>e</sup> session : examen terminal écrit (2h).

## OU GREC

**EC1 : Version grecque** (TD 18h/semestre)

**Gilles Duhil**

Lecture et traduction de textes de la littérature grecque.

Modalités d'évaluation :  
examen terminal écrit (version grecque avec dictionnaire,  
en 4h à la 1<sup>ère</sup> session, en 3h à la 2<sup>e</sup>).

**EC2 : Auteur grec prose** (6h CM - 6h TD/semestre)

**Gilles Duhil**

Isocrate, *Busiris*, *Contre les Sophistes*.

Analyse et commentaire d'un texte de prose.

Modalités d'évaluation :  
examen terminal oral, à la 1<sup>ère</sup> comme à la 2<sup>e</sup> session.

## PARCOURS LETTRES CLASSIQUES

### UE 54 – Langue ancienne : latin et grec

N.B. : En latin, les "grands débutants" sont désormais assimilés aux "avancés".

**EC1 : Grammaire et linguistique latines** (TD 12h/semestre)

**Sophie Roesch**

Phonétique : le système vocalique latin ; syntaxe des cas : datif et ablatif ; morphologie verbale : le *perfectum* ; morphologie nominale : 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> déclinaisons.

Modalités d'évaluation :  
examen terminal écrit (2h), à la 1<sup>ère</sup> comme à la 2<sup>e</sup> session.

**EC2 : Version et thème latins** (TD 18h/semestre)

**Sophie Roesch**

Version : 1h/semaine (cours commun avec le parcours Lettres modernes)

Thème : 1h/quinzaine

**Poursuite du programme systématique de révisions grammaticales, et entraînement régulier à la version (prose) et au thème d'auteur, dans la perspective des concours (CAPES, agrégation)**

Ouvrages de référence :

- GASON, BAUDIFFIER, THOMAS, *Précis de grammaire des Lettres latines*, coll. R. Morisset, Magnard.
- A. ERNOUT & F. THOMAS, *Syntaxe latine*, Klincksieck.
- M. BIZOS & J. DESJARDINS, *Cours de thème latin*, Vuibert.

Pour l'apprentissage systématique du vocabulaire :

- F. MARTIN, *Les mots latins* (groupés par familles étymologiques), Hachette.

Pour l'entraînement régulier à la traduction (« petit latin ») :

- E. WOLFF, *Initiation à la littérature latine*, SEDES, 1992 (anthologie de textes latins, avec notes et lexique).

Modalités d'évaluation :  
examen terminal écrit  
(version et thème avec dictionnaires, en 4h à la 1<sup>ère</sup> session, en 3h à la 2<sup>e</sup>).

**EC3 : Linguistique grecque** (6h CM 6h TD/semestre)

**Jocelyne Peigney**

Morphologie, syntaxe et dialectologie grecques.

*Modalités d'évaluation :*  
*examen terminal écrit, en 3h à la 1<sup>ère</sup> session, 2h en 2<sup>e</sup> session*

**EC4 : Version grecque**

**Gilles Duhil** (TD 18h/semestre)

Lecture et traduction de textes de la littérature grecque.

*Modalités d'évaluation :*  
*examen terminal écrit (version avec dictionnaire, en 4h à la 1<sup>ère</sup> session, en 3h à la 2<sup>e</sup>).*

### **UE 55 - différente selon le cursus choisi**

#### **PARCOURS LETTRES MODERNES**

### **UE 55 – Littérature comparée**

**EC1 : Littérature comparée** (CM 1h -TD 2h)

**Sylvie Humbert-Mougin**

*Le CM et le TD portent sur le même programme et donnent lieu à une évaluation commune*

« La comédie au féminin »

Aristophane, *Lysistrata* dans *Théâtre complet*, II, traduction V. H. Debidour, Folio classique  
Molière, *L'École des femmes* et *La Critique de l'École des femmes*, GF, édition de B. Louvat-Molozay  
Goldoni, *La Locandiera*, traduction Gérard Luciani, Folio bilingue

*Modalités du contrôle de connaissances :*  
*Régime général :*  
*contrôle continu (un oral et/ou un devoir écrit en temps limité) + Examen terminal (dissertation)*  
*Régime spécial d'études : Examen terminal (dissertation)*  
*2<sup>e</sup> session : voir le tableau en fin de livret*

#### **PARCOURS LETTRES CLASSIQUES**

### **UE 55 – Littérature ancienne**

**EC1 : Auteur latin poésie** (6h CM 6h TD/semestre)

**Elisabeth Gavaille**

**Catulle**, *Poésies* (Les Belles Lettres, coll. "Classiques en poche"). Choix de textes indiqué en cours.

Traduction et analyse d'une œuvre de poésie

*Modalités d'évaluation :*  
*examen terminal oral, à la 1<sup>ère</sup> comme à la 2<sup>e</sup> session.*

**EC2 : Auteur latin prose** (6h CM 6h TD/semestre)

**Ana Maria Giovenal**

Pline l' Ancien, *Histoire naturelle* (Les Belles Lettres, coll. « Budé » ou « Classiques en poche »).

Traduction et analyse d'une œuvre de prose.

**Compétences à acquérir en latin :** maîtrise de la langue latine ; connaissance de la littérature latine par les textes ; technique de l'explication de texte.

Modalités d'évaluation :  
examen terminal oral, à la 1<sup>ère</sup> comme à la 2<sup>e</sup> session.

**EC3 : Auteur grec poésie** (6h CM 6h TD/semestre)

**Diane Cuny**

Sophocle, *Électre* (collection « Budé »).

Analyse et commentaire d'un texte poétique.

Modalités d'évaluation :  
examen terminal oral, à la 1<sup>ère</sup> comme à la 2<sup>e</sup> session.

**EC4 : Auteur grec prose** (6h CM 6h TD/semestre)

**Gilles Duhil**

Isocrate, *Busiris*, *Contre les Sophistes*.

Analyse et commentaire d'un texte de prose.

**Compétences à acquérir en grec** : maîtrise de la langue grecque et de son histoire ; analyse des textes de la littérature grecque dans leur contexte linguistique, historique et littéraire

Modalités d'évaluation :  
examen terminal oral, à la 1<sup>ère</sup> comme à la 2<sup>e</sup> session.

### **UE 56 - Parcours à choix**

Voir livrets annexes pour une présentation détaillée des parcours.

## 6ème SEMESTRE (S6)

### **UE 60 – Outils de communication** (TD 2h)

#### **EC1 : Langue vivante**

(voir les secrétariats concernés)

*Modalités d'évaluation :*  
*contrôle continu*

#### **EC2 : Compétences numériques** (TD 6h pour le semestre)

Marie-Christine Carette

*Modalités d'évaluation :*  
*contrôle continu*

### **UE 61 – Projet professionnel**

#### **EC : ouverture**

*Modalités d'évaluation :*  
*contrôle continu*

### **MOBIL**

Jean-Jacques Tatin (2h CM - 4h TD)

Travail sur les compétences acquises en Licence ; sensibilisation à la rédaction du CV et des lettres de motivation, à l'entretien de sélection (notamment pour les M2 sélectifs et les stages) ; présentation des poursuites d'études possibles.

*Modalités d'évaluation : une certification*

### **UE 62 - Littérature française**

#### **EC1 : Analyse d'œuvres A**

CM (2 h)

#### **Stéphan Geonget**

Il s'agira d'aborder la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle en la replaçant dans son contexte historique, politique, mental et culturel.

Le cours est conçu sous la forme d'une série d'exposés thématiques portant sur la transmission des textes à la Renaissance, l'humanisme, l'œuvre rabelaisienne, Montaigne et l'essai, la « défense et illustration de la langue française », etc. Il ne prétend pas à l'exhaustivité et vise davantage à ouvrir des perspectives aux étudiants"

**TD 1** (TD 2h)

#### **Rémi Jimenes**

Figure de proue de la Pléiade, "prince des poètes" du XVI<sup>e</sup> siècle, Ronsard n'est pas seulement l'auteur des *Odes* et des *Amours* : il fut aussi, en son temps, un poète engagé. Rédigés au début des guerres de religion, ses *Discours* témoignent de son inquiétude pour l'avenir du royaume et de son attachement à la foi catholique. Centré sur le célèbre *Discours des Misères de ce temps* (1562), qu'éclairera ponctuellement la lecture d'autres œuvres, le cours s'appuiera sur le recueil édité par Yvonne Bellenger : Pierre de Ronsard, *Discours. Derniers vers*, Paris, Flammarion (collection Garnier-Flammarion), 1979 (isbn : 978-2080703163).

**TD 2** (TD 2h)

#### **Rémi Jimenes**

Figure de proue de la Pléiade, "prince des poètes" du XVI<sup>e</sup> siècle, Ronsard n'est pas seulement l'auteur des *Odes* et des *Amours* : il fut aussi, en son temps, un poète engagé. Rédigés au début des guerres de religion, ses *Discours* témoignent de son inquiétude pour l'avenir du royaume et de son attachement à la foi catholique. Centré sur le célèbre *Discours des Misères de ce temps* (1562), qu'éclairera ponctuellement la lecture d'autres œuvres, le cours s'appuiera sur le recueil édité par Yvonne Bellenger : Pierre de Ronsard, *Discours. Derniers vers*, Paris, Flammarion (collection Garnier-Flammarion), 1979 (isbn : 978-2080703163).

Modalités d'évaluation:  
une note de contrôle continu correspondant à un devoir sur table réalisé en TD  
et une note correspondant à l'examen final écrit portant sur le CM.  
2<sup>e</sup> session : voir le tableau en fin de livret

## **EC2 : Bible et mythes (TD 1h)**

### **Hélène Michon**

Il s'agit d'une présentation synthétique des grands textes à la source de notre littérature : la *Bible* et la mythologie gréco-latine, notamment à travers l'œuvre Homère et celle Ovide.

Modalités d'évaluation :  
le travail des étudiants dans le TD fera l'objet d'un contrôle continu  
2<sup>e</sup> session : voir le tableau en fin de livret

## **EC3 : 1 cours au choix parmi : création littéraire, littérature pour la jeunesse, cinéma**

### **a) Création littéraire (TD 1h)**

#### **Maryline Heck**

On envisagera la question de la création littéraire par la pratique : le cours prendra en effet la forme d'un atelier d'écriture. Ce sera pour vous l'occasion d'exercer et de perfectionner votre plume dans un cadre ludique et créatif. L'occasion aussi d'améliorer votre connaissance du champ littéraire, puisque la majorité des exercices proposés seront fondés sur des textes appartenant au patrimoine littéraire français, qu'il soit très contemporain ou plus ancien.

Le cours s'adresse autant aux étudiants qui pratiquent déjà l'écriture pour eux-mêmes qu'à ceux qui n'ont aucune pratique préalable en la matière. Il sera tout particulièrement utile à ceux qui se destinent à des professions où la maîtrise de l'écrit et l'élégance du style sont primordiales, comme le journalisme, la traduction, et plus largement les métiers de l'enseignement et de la culture.

NB : Le nombre de places étant limité, il est impératif de s'inscrire auprès de l'enseignant responsable, dès le début du 1<sup>e</sup> semestre de préférence. Si vous êtes intéressés, merci donc d'envoyer un mail à :  
maryline.heck@univ-tours.fr

Modalités d'évaluation:  
plusieurs exercices durant le semestre  
2<sup>e</sup> session : voir le tableau en fin de livret

### **b) Littérature pour la jeunesse (TD 1h)**

#### **Cécile Boulaire**

Le cours se consacre à la question, historique, théorique et littéraire, de l'existence d'une littérature « pour la jeunesse ». Quelles conditions rendent possible l'émergence d'un tel concept ? Quelles spécificités cette littérature peut-elle revendiquer ? Quel est son degré de dépendance à l'égard de la pédagogie, de la morale, des grands courants littéraires et artistiques ? L'étude se fera à partir de l'analyse littéraire détaillée de plusieurs romans certains pris dans les classiques internationaux de la fiction romanesque pour la jeunesse, et d'autre relevant de la production française très contemporaine. L'évaluation prendra la forme d'exposés oraux réalisés pendant le cours, et d'un devoir de réflexion écrite.

Romans étudiés pendant le cours :

Comtesse de Ségur, *Les Malheurs de Sophie* (1858)

Tove Jansson, *Moumine le Troll (Trollkarlens Hatt)*, 1948)

Robert Cormier, *La Guerre des chocolats (The Chocolate War)*, 1974)

Jean-Claude Mourlevat, *L'Enfant-océan* (1999)

Jean-François Chabas, *Les Secrets de Faith Green* (1998)

Valérie Dayre, *Les Nouveaux Malheurs de Sophie* (2001)

Florence Seyvos, *Nanouk et moi* (2009)

#### Bibliographie

- NIÈRES-CHEVREL Isabelle, *Introduction à la littérature de jeunesse*. Paris: Didier Jeunesse, coll. « Passeurs d'Histoires », 2009. [809.892 82 NIE]  
PRINCE Nathalie (dir.), *La Littérature de jeunesse en question(s)*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2009. [809.892 82 LIT]  
DELBRASSINE Daniel, *Le roman pour adolescents aujourd'hui*, Scéren- CRDP de Créteil / la Joie par les Livres-Centre national du livre pour enfants, 2006. [809.892 83 DEL]  
DOUGLAS Virginie (dir.), *Perspectives contemporaines du roman pour la jeunesse*, Actes du colloque organisé les 1er et 2 décembre 2000 à l'Institut International Charles Perrault, Paris, L'Harmattan, 2004. [809.892 82 PER]

#### Modalités d'évaluation

*Régime général : contrôle continu comportant un exposé oral et un essai final réalisé en temps libre*

*Régime salarié : examen écrit de 4 heures*

*Seconde session voir le tableau en fin de livret*

#### c) Cinéma (TD 1h)

##### **Valérie Vignaux**

Le cours portera sur le film *Un dimanche à la campagne* (1984) de Bertrand Tavernier au programme de l'agrégation interne de Lettres modernes. Il s'efforcera d'établir une méthodologie "idéale" d'analyse filmique :

- Présentation contextuelle du cinéaste et du film, replacés dans l'histoire esthétique, technique, économique, idéologique, du cinéma en France.

- Elaboration de problématiques variées pour se familiariser avec les enjeux de l'écriture filmique : réflexions sur l'acteur, le décor, la lumière, le cadre, le montage, la bande-son, etc.

Une bibliographie détaillée sera transmise lors du premier cours.

*Modalités d'évaluation : contrôle continu*

*2<sup>e</sup> session : voir le tableau en fin de livret*

#### **UE 63 - Langue française**

##### **EC1 : Grammaire et Stylistique (TD 2h)**

##### **Emmanuelle Kaes**

Après l'étude de la prose narrative en L2, ce cours sera consacré à l'étude stylistique du texte théâtral et de la poésie. Quelques questions de grammaire seront abordées à partir des textes étudiés en stylistique.

##### Lectures conseillées :

-A. Herschberg-Pierrot, *Le dialogue de théâtre*, Belin, 1993.

-J. Durrenmatt, *Stylistique de la poésie*, Belin,

-D. Denis et A. Sancier-Chateau, *Grammaire du français*, Le Livre de Poche, 1994.

-M. Riegel, J-C Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF.

Une bibliographie plus détaillée sera distribuée lors du premier cours.

##### Modalités d'évaluation :

*contrôle continu : 2 épreuves (de coefficient 1 chacune)*

*-1<sup>e</sup> note : une épreuve écrite de grammaire et stylistique d'une durée de 2 heures (en milieu de semestre).*

*-2<sup>e</sup> note : une épreuve écrite de grammaire et stylistique d'une durée de 2 heures en fin de semestre.*

*Pour les étudiants salariés, cette dernière épreuve seulement*

*2<sup>e</sup> session voir le tableau en fin de livret*

##### **EC2 : Histoire de la langue : 1880-1950 (TD 1h 30)**

##### **Emmanuelle Kaes**

Ce cours aborde les effets de l'évolution de la langue française sur la langue des écrivains de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1950. Il s'attache à quelques grands moments de la langue littéraire comme le roman oralisé de l'entre-deux-guerres. Certains faits de langue caractéristiques feront l'objet d'une description grammaticale.

Bibliographie :

M. Huchon, *Histoire de la langue française*, Le Livre de Poche, Référence, 2002.  
*Histoire de la langue française (1880-1914), (1914-1945), (1945-2000)*. CNRS Éditions, 1985-2000.  
Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffy, *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, Perrin, 2007.  
*La Langue littéraire, Une histoire de la prose en France, de G. Flaubert à C. Simon*, G. Philippe, J. Piat dir., Fayard, 2009.

Modalités d'évaluation :

contrôle continu : 2 épreuves (de coefficient 1 chacune)  
-1<sup>e</sup> note : une épreuve écrite dans le cadre des TD d'une durée de 1h 30 (en milieu de semestre).  
-2<sup>e</sup> note : une épreuve écrite d'une durée de 1h 30 en fin de semestre.  
2<sup>e</sup> session : voir le tableau en fin de livret

**UE 64 - différente selon le parcours choisi**

**PARCOURS LETTRES MODERNES**

**UE 64 - Langue ancienne : latin ou grec**

**LATIN**

**1°) Coursus « avancés »**

**EC1 : Version latine** (TD 12h/semestre)

**Sophie Roesch**

Poursuite du programme systématique de révisions grammaticales et entraînement régulier à l'exercice de la version, dans la perspective éventuelle des concours (agrégation). Cours commun avec le parcours Lettres classiques.

Compétences à acquérir : grammaire par les textes, pratique de la traduction.

Grammaire de référence : GASON, BAUDIFFIER, THOMAS, *Précis de grammaire des Lettres latines*, coll. R. Morisset, Magnard.

Syntaxe : A. ERNOUT & F. THOMAS, *Syntaxe latine*, Klincksieck.

Modalités d'évaluation :

examen terminal écrit (version avec dictionnaire, en 4h à la 1<sup>ère</sup> session, en 3h à la 2<sup>e</sup>).

**EC2 : Rome par les textes** (6h CM 6h TD/semestre)

**Elisabeth Gavaille**

**Programme du semestre : « Lire les *Métamorphoses* d'Ovide »**

On étudiera le traitement de quelques mythes grecs par Ovide dans les *Métamorphoses* : origine du monde et apparition de l'homme, âge d'or, déluge, quelques inventions (écriture, musique), Narcisse et Écho, description du palais du Sommeil...

Bibliographie :

- P. GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, PUF

- J. FABRE-SERRIS, *Mythe et poésie dans les Métamorphoses d'Ovide*, Paris, Klincksieck, 1995.

Modalités d'évaluation :

à la 1<sup>ère</sup> session, examen terminal écrit (2h) ;  
à la 2<sup>e</sup> session, examen terminal oral.

Ou bien

**2°) Coursus « débutants »**

**EC : Initiation au latin** (12h CM -12h TD/semestre)

**Sophie Roesch** (CM 12h/semestre)

Poursuite du programme d'apprentissage de la langue latine : étude des leçons 20 et 21 du manuel de S. Deléani et J.-M. Vermander (*Initiation à la langue latine et son système, Manuel pour grands débutants I*, éd. SEDES) ; révisions grammaticales et exercices d'application.

Ce cours comprendra des notions de littérature latine : Apulée, Tertullien, saint Augustin.

**Sophie Roesch** (TD 12h/semestre -2 groupes)

Initiation à la version à partir de textes courts.

Modalités d'évaluation :  
à la 1<sup>ère</sup> session, examen terminal écrit (3h) ;  
à la 2<sup>e</sup> session, examen terminal écrit (3h).

## OU GREC

**EC1 : Version grecque** (TD 12h/semestre)

**Gilles Duhil**

Lecture de textes de la littérature grecque.

Modalités d'évaluation :  
examen terminal écrit  
(version grecque avec dictionnaire, en 4h à la 1<sup>ère</sup> session, en 3h à la 2<sup>e</sup>).

**EC2 : Auteur grec poésie** (6h CM 6h TD/semestre)

**Diane Cuny**

**Euripide, *Oreste*** (collection « Budé »).

Analyse et commentaire d'un texte poétique.

Modalités d'évaluation :  
examen terminal oral, à la 1<sup>ère</sup> comme à la 2<sup>e</sup> session.

## PARCOURS LETTRES CLASSIQUES

**UE 64 - Langue ancienne : latin et grec**

**EC1 : Grammaire et linguistique latines** (6h CM 6h TD/semestre)

**Sophie Roesch**

Syntaxe : le subjonctif ; morphologie verbale : l'*inflectum* ; quelques étymologies indo-européennes ; syntaxe de la négation.

Modalités d'évaluation :  
examen terminal écrit (2h) ,à la 1<sup>ère</sup> comme à la 2<sup>e</sup> session.

**EC2 : Version et thème latins** (TD 18h/semestre)

**Sophie Roesch**

Version : 1h/semaine (cours commun avec le parcours Lettres modernes)

Thème : 1h/quinzaine

**Fin du programme systématique de révisions grammaticales, et entraînement régulier à la version (poésie) et au thème d'auteur, dans la perspective des concours (CAPES, agrégation).**

Ouvrages de référence :

- GASON, BAUDIPIER, THOMAS, *Précis de grammaire des Lettres latines*, coll. R.Morisset, Magnard.
- A. ERNOUT & F. THOMAS, *Syntaxe latine*, Klincksieck.
- M. BIZOS & J. DESJARDINS, *Cours de thème latin*, Vuibert.

Pour l'apprentissage systématique du vocabulaire :

- F. MARTIN, *Les mots latins* (groupés par familles étymologiques), Hachette.

Pour l'entraînement régulier à la traduction (« petit latin ») :

- Jean-Marc VERGE-BORDEROLLE, *Anthologie nouvelle de textes latins. Latine scripta*, Ellipses.



*Modalités d'évaluation :*  
*examen terminal écrit (version et thème avec dictionnaires, en 4h à la 1<sup>ère</sup> session, en 3h à la 2<sup>e</sup>).*

**EC3 : Thème grec** (6h CM-6h TD/semestre)

**Jocelyne Peigney**

Initiation à la pratique du thème grec dans l'optique de la préparation aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire.

*Modalités d'évaluation :*  
*examen terminal écrit (3h),*  
*à la 1<sup>ère</sup> comme à la 2<sup>e</sup> session.*

**EC4 : Version grecque** (TD 12h/semestre)

**Gilles Duhil**

Lecture et traduction de textes de la littérature grecque.

*Modalités d'évaluation :*  
*examen terminal écrit (version avec dictionnaire, en 4h à la 1<sup>ère</sup> session, en 3h à la 2<sup>e</sup>).*

## **UE 65 - différente selon le cursus choisi**

### **PARCOURS LETTRES MODERNES**

#### **UE 65 – Littérature comparée**

**EC1 : Littérature comparée** (CM 1h et 2 groupes de TD de 1h chacun)

*Présence obligatoire aux 2 TD pour les étudiants hors RSE*

**Philippe Chardin**

Œuvres au programme :

« Romans de la fin d'un monde »

- Marcel Proust, *Le Temps retrouvé*, édition de Pierre-Edmond Robert, Folio classique.

- Joseph Roth, *La Marche de Radetzky*, traduction de l'allemand par Blanche Gidon, revue par Alain Huriot, Éditions du Seuil.

- Giuseppe Tomasi di Lampedusa, *Le Guépard*, traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro, Éditions du Seuil, 2007.

*Modalités d'évaluation*

*Le CM et les TD donnent lieu à une évaluation commune.*

*Première session : l'évaluation pour les étudiants hors régimes spéciaux consiste en deux notes : une première note de contrôle continu (coefficient 1) correspondant à un oral ou un écrit, note obtenue dans n'importe quel TD et une seconde note d'examen terminal (coefficient 1) correspondant à un écrit en 4 heures, une dissertation de synthèse ; pour les étudiants des régimes spéciaux, cette note de dissertation seulement avec coefficient 2.*

*Seconde session : voir le tableau en fin de livret, dissertation de synthèse en 3 heures.*

### **PARCOURS LETTRES CLASSIQUES**

#### **UE 65 - Littérature ancienne**

**EC1 : Auteur latin poésie** (6h CM - 6h TD/semestre)

**Déborah Roussel**

Ovide, *Héroïdes* (collection "Budé")

Traduction et analyse d'une œuvre poétique.

*Modalités d'évaluation :*  
*examen terminal oral, à la 1<sup>ère</sup> comme à la 2<sup>e</sup> session.*

**EC2 : Auteur latin prose (6h CM - 6h TD/semestre)**

**Elisabeth Gavoille**

Tacite, *Annales*, livres XIII à XV, extraits (Les Belles Lettres, coll. "Budé").

Traduction et analyse d'une œuvre de prose.

Compétences à acquérir en latin : maîtrise de la langue latine ; connaissance de la littérature latine par les textes ; technique de l'explication de texte.

*Modalités d'évaluation :*  
*examen terminal oral, à la 1<sup>ère</sup> comme à la 2<sup>e</sup> session.*

**EC3 : Auteur grec poésie (6h CM - 6h TD/semestre)**

**Diane Cuny**

Euripide, Oreste (collection « Budé »).

Analyse et commentaire d'un texte poétique.

*Modalités d'évaluation :*  
*examen terminal oral, à la 1<sup>ère</sup> comme à la 2<sup>e</sup> session.*

**EC4 : Auteur grec prose (6h CM - 6h TD/semestre)**

**Jocelyne Peigney**

Hérodote, *Histoires* IV (Les Belles Lettres, CUF)

Analyse et commentaire d'un texte de prose.

Compétences à acquérir en grec : maîtrise de la langue grecque et de son histoire ; analyse des textes de la littérature grecque dans leur contexte linguistique, historique et littéraire

*Modalités d'évaluation :*  
*examen terminal oral, la 1<sup>ère</sup> comme à la 2<sup>e</sup> session.*

**EC 5 : Textes thématiques latins (TD 12h/semestre)**

**Elisabeth Gavoille**

Ce cours vise à la fois à approfondir les connaissances en littérature latine et civilisation romaine, tout en préparant aux approches thématiques de master. Il s'agit de commenter un groupement de textes de divers auteurs organisé autour d'un thème d'étude (figure historique ou motif mythologique, réalité essentielle à la romanité ou image récurrente dans la littérature, spécificités de tel genre littéraire).

Compétences à acquérir : connaissance transversale de la littérature et de la civilisation à Rome, analyse de textes latins.

Thème du semestre : "Ville et campagne dans la poésie latine". Traduction et commentaire d'un choix de textes latins, dans leur contexte historique et esthétique (Virgile, Horace, Tibulle, Juvénal).

*Modalités d'évaluation :*  
*examen terminal oral, à la 1<sup>ère</sup> comme à la 2<sup>e</sup> session*

**UE 66 - Parcours à choix**

Voir livrets annexes pour une présentation détaillée des parcours.

<b>B2- 3- CONTROLE DES CONNAISSANCES</b>											
<b>Licence 3 LETTRES- SEMESTRE 5</b>											
Eléments constitutifs regroupés par U.E	REGIME GENERAL				REGIME SPECIAL D'ETUDES *		Coef. LMO	ECTS LMO	Coef. LCL	ECTS LCL	Coef.parcours
	1ère session		2ème session		1ère session	2ème session					
	Type de contrôle	Type d'épreuve	Type de contrôle	Type d'épreuve	Type d'épreuve	Type d'épreuve					
<b>UE 50 outils de communic.</b>							<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	
EC1 - Langue vivante	<b>CC</b>	E/O	E/O			O	2	3	2	3	
<b>UE 51 Projet professionnel</b>							<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	
EC - Ouverture	<b>CC</b>	E/O	ET	E		E/O	1	3	1	3	
<b>UE 52 Littérature française</b>							<b>2</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	
EC1 - Analyse d'œuvres A	<b>CC +ET</b>	E	ET	E		E	1	2	1	4	
EC2 - Analyse d'œuvres B	<b>CC</b>	E	ET	E		E	1	2			
EC3 - Discours critiques	<b>ET</b>	E	ET	E		E	1	2			
EC4 - Pratique de la lecture	<b>ET</b>	E	ET	E		E	1	2			
<b>UE 53 - Langue française</b>							<b>2</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	
EC1 - linguistique	<b>CC</b>	E	ET	E		E	1	3	1	4	
EC2 - ancien français	<b>CC</b>	E	ET	E		E	1	3	1	4	
<b>UE 54 - Langues anc.LM</b>							<b>2</b>	<b>6</b>			
EC1 - Version latine (av)	<b>ET</b>	E	ET	E		E	1	3			
EC2 - Rome (av)	<b>ET</b>	E	ET	O		O	1	3			
Initiation au latin (déb)	<b>CC</b>	E	ET	E		E	2	6			
EC1 - Version grecque (av)	<b>ET</b>	E	ET	E		E	1	3			
EC2 - Auteur grec prose (av)	<b>ET</b>	O	ET	O		O	1	3			
<b>UE 54 - Langues anc. LC</b>									<b>2</b>	<b>8</b>	
EC1 - Linguistique latine	<b>ET</b>	E	ET	E		E			1	2	
EC2 - version et thème lat.	<b>ET</b>	E	ET	E		E			1	2	
EC3 - Linguistique grecque	<b>ET</b>	E	ET	E		E			1	2	
EC4 - version grecque	<b>ET</b>	E	ET	E		E			1	2	
<b>UE 55 – Litt.comparée - LM</b>							<b>1</b>	<b>4</b>			
EC1 - Littérature comparée	<b>CC +ET</b>	E/O	ET	E		E/O	1	4			
<b>UE 55 – Littérature anc. LC</b>									<b>2</b>	<b>8</b>	
EC1 - Auteur latin poésie	<b>ET</b>	O	ET	O		O			1	2	
EC2- Auteur latin prose	<b>ET</b>	O	ET	O		O			1	2	
EC3 - Auteur grec poésie	<b>ET</b>	O	ET	O		O			1	2	
EC4 - Auteur grec prose	<b>ET</b>	O	ET	O		O			1	2	
<b>UE 56 - Parcours à choix</b>	** Voir département concerné										

**Licence 3 LETTRES- SEMESTRE 6**

Éléments constitutifs regroupés par U.E	REGIME GENERAL				REGIME SPECIAL D'ETUDES *		Coef. LMO	ECTS LMO	Coef. LCL	ECTS LCL	Coef.parcours
	1ère session		2ème session		1ère session	2ème session					
	Type de contrôle	Type d'épreuve	Type de contrôle	Type d'épreuve	Type d'épreuve	Type d'épreuve					
<b>UE 60 - outils de comun.</b>							<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	
EC1 - Langue vivante	CC	E/O	E/O		O	E/O	2	3	2	3	
EC2 – Comp. numériques	<b>1 certification</b>						1	1	1	1	
<b>UE 61 - Projet prof.</b>							<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	
EC – Ouverture		E/O	ET	E	E/O	E	1	3	1	3	
MOBIL	<b>1 certification</b>										
<b>UE 62 littér..française</b>							<b>2</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	
EC1 - Analyse d'œuvres	CC +ET	E	ET	E	E	E	2	4	1	4	
EC2 - Bible et Mythes	CC	E	ET	E	E	E	1	2			
EC3 - Créa/Jeun/Cinéma	CC	E	ET	E	E	E	1	2			
<b>UE 63 - Langue française</b>							<b>2</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
EC1 - Gramm. et Stylist.	CC	E	ET	E	E	E	1	3	1	3	
EC2- Hist. de la Langue	CC	E	ET	E	E	E	1	3	1	3	
<b>UE 64 - Langues anc. LM</b>							<b>2</b>	<b>6</b>			
EC1 - Version latine (av)	ET	E	ET	E	E	E	1	3			
EC2 - Rome (av)	ET	E	ET	O	E	O	1	3			
Initiation au latin (début)	ET	E	ET	E	E	E	2	6			
EC1 - Version grec. (av)	ET	E	ET	E	E	E	1	3			
EC2 – Aut.grec poésie (av)	ET	O	ET	O	O	O	1	3			
<b>UE 64 - Langues anc. LC</b>									<b>2</b>	<b>8</b>	
EC1 - Linguistique latine	ET	E	ET	E	E	E			1	2	
EC2 -Version et thème lat	ET	E	ET	E	E	E			1	2	
EC3 - Thème grec	ET	E	ET	E	E	E			1	2	
EC4 - Version grecque	ET	E	ET	E	E	E			1	2	
<b>UE 65 - Litt.comparée LM</b>							<b>2</b>	<b>3</b>			
EC1 - Littérature comparée	CC +ET	E/O	ET	E	E/O	E	1	3			
<b>UE 65 - Littérature anc.LC</b>									<b>2</b>	<b>8</b>	
EC1 - Auteur latin poésie	ET	O	ET	O	O	O			1	2	
EC2 - Auteur latin prose	ET	O	ET	O	O	O			1	2	
EC3 - Auteur grec poésie	ET	O	ET	O	O	O			1	2	
EC4 - Auteur grec prose	ET	O	ET	O	O	O			1	2	
EC5 - Textes thémat. lat	ET	O	ET	O	O	O			1	2	
<b>UE 66 - Parcours à choix</b>	** Voir département concerné										

**Tableau récapitulatif des modifications des modalités de contrôle**

**LICENCE 3 LETTRES - seconde session**

Deux cas de figure pour la seconde session :				
1) L'étudiant qui va au rattrapage d'un seul semestre passe les épreuves normalement (avec diminution de temps de composition pour certaines épreuves).				
2) l'étudiant ajourné ou défaillant aux deux semestres d'une même année pour un EC du même intitulé, dont les 2 épreuves ont lieu en même temps :				
composera sur un seul sujet à savoir :				
- soit par tirage au sort entre les deux sujets (voir colonne A)				
- soit pour les matières qui impliquent une progression, sur le sujet de l'épreuve du 2ème semestre (voir colonne B).				
Dans les 2 cas, la note comptera pour chacun des 2 semestres.				
<b>SEMESTRE 5</b>	<b>1ère session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	<b>A</b>	<b>B</b>
UE50-EC1-Langue vivante	Examen dans dernier cours	2h		x
UE52-EC1-Litt. Franç A	4h	3h	x	
UE52-EC2-Litt.Franç B	4h	3h		
UE52-EC3-Discours critiques	2h	2h		
UE52-EC4-Pratique de la lecture	2h	2h		
UE53-EC1-Linguistique Franç.	1h30	1h30		
UE53-EC2 Ancien Français	3h	2h		
UE54-EC1/EC2-Vers.et thème latin	4h	3h		x
UE54-EC2-Rome par les textes	2h	oral		
UE54-EC-Initiation au latin	2h	2h		x
UE54-EC1/EC4-Version grecque	4h	3h		x
UE54-EC2/UE55-EC4-Aut.grec (prose)	oral	oral		
UE54-EC1-Linguistique latine	2h	2h		x
UE54-EC3-Linguistique grecque	3h	2h		
UE55-EC1-Aut.latin (Poésie)	oral	oral		
UE55-EC2-Aut.latin (prose)	oral	oral		
UE55-EC3-Aut.grec (poésie)	oral	oral		
UE55-EC1-Littérature comparée	4h	3h	x	
<b>SEMESTRE 6</b>	<b>1ère session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	<b>A</b>	<b>B</b>
UE60-EC1-Langue vivante	Examen dans dernier cours	2h		x
UE60-EC2-Comp. numériques	1h	1h		
UE62-EC1-Litt.Française A	4h	3h	x	
UE62-EC2-Bible et mythe	2h	2h		
UE62-EC3a-Création littéraire	2h	2h		
UE62-EC3b-Litt.jeunesse	4h	2h		
UE62-EC3c-cinéma	2h	2h		
UE63-EC1-Gramm. et Stylistique	2h	2h		
UE63-EC2-Histoire de la Langue	2h	2h		
UE64-EC1/EC2-Vers.et thème latin	4h	3h		x
UE64-EC2-Rome par les textes	2h	oral		
UE64-EC-Initiation au latin TD	3h	3h		x
UE64-EC1/EC4-Version grecque	4h	3h		x
UE64-EC2/UE65-EC3-Aut.grec (poésie)	oral	oral		
UE64-EC1-Linguistique latine	2h	2h		x
UE64-EC3-Thème grec	3h	3h		
UE65-EC1-Aut.latin (poésie)	oral	oral		
UE65-EC2-Aut.latin (prose)	oral	oral		
UE65-EC4-Aut.grec (prose)	oral	oral		
UE65-EC5-Textes théma. latins	oral	oral		
UE65-EC1-Littérature comparée	4h	3h	x	

## Calendrier universitaire 2016/2017

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (obligatoire)	Du 1er au 4 septembre 2015
Début des cours du 1er semestre	A partir du 7 septembre 2015 (selon la formation)
Début des UE d'ouverture du 1er semestre (L2-L3)	Semaine du 14 septembre 2015
Pause pédagogique	Du 26 octobre au 1er novembre 2015
Journée Insertion Professionnelle	Le 26 novembre 2015
Examen des UE d'ouverture du 1er semestre	Jeudi 10 décembre 2015
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 21 décembre 2015 au 3 janvier 2016
Examens du 1er semestre	Du 4 au 14 janvier 2016 inclus (sauf L3 LEA)
Début des cours du 2ème semestre	A partir du 18 janvier 2016 (selon la formation)
Début des UE d'ouverture du 2ème semestre (L1-L2-L3)	Semaine du 18 janvier 2016
Pause pédagogique	Du 15 février au 21 février 2016
Vacances de printemps	Du 4 avril au 17 avril 2016
Examen des UE d'ouverture du 2ème semestre	Jeudi 21 avril 2016
Examens du 2nd semestre	Du 9 au 20 mai 2016
Rattrapages	Du 13 au 17 juin 2016

